



## CEREMONIE DES VŒUX 2020

Didier SARTELET

Maire de Heillecourt

Vice-président de la Métropole du Grand Nancy

Chers Amis,

Nous fermons la page de l'année 2019 pour ouvrir celle de 2020.

Après concertation avec Dominique Veck, la Directrice Générale des Services de notre ville, et du fait de l'actualité, j'interviendrai seul ce soir, même si, j'en suis sûr, certains d'entre vous regretteront l'absence d'intervention de Dominique, tant ses propos sont appréciés et écoutés chaque année à cette occasion.

La longueur des interventions contribue parfois à une certaine lassitude de l'auditoire. Et c'est par respect pour vous tous que nous avons validé conjointement cette décision.

Ce soir, nous ne pouvons pas débiter cette cérémonie sans rendre un vibrant hommage à une personne de Heillecourt qui vient de nous quitter, pas très grande par la taille, mais très grande par son investissement pour faire connaître mondialement le nom de Heillecourt.

Vous l'aurez compris, il s'agit de Michel RICHARD.

J'associe à cet hommage son épouse Marie-Paule qui nous a quitté il y a deux ans, car ensemble, ils ont marqué la vie de notre ville.

Michel a créé cette manifestation reconnue par tous pour sa qualité et son attrait, la Corrida de l'Est Républicain.

Pendant 33 ans il a porté, avec son épouse, et plus de 140 bénévoles, cette opération qui a réuni jusqu'à plus de 8000 participants, de toutes nationalités, avec des élites sportives mondialement connues qui se retrouvaient ici, à Heillecourt.

J'ai personnellement contribué, en tant que médecin bénévole, à assurer l'encadrement médical de cette course jusqu'à ce que les services préfectoraux exigent la présence de médecin réanimateur et du SAMU.

Michel, le jour même, on ne le voyait plus. Il courrait partout, mais pas sur la piste. Il devait tout régler, en quelques minutes, au fur et à mesure des petites réclamations qui émaillaient la journée malgré une organisation très rigoureuse en amont, des mois auparavant.

C'était une véritable passion qu'il vivait tout au long de l'année.

Mais Michel et Marie Paule, ça n'était pas uniquement le couple organisateur de la Corrida. Ils ont contribué, dans leur quartier, et là aussi avec passion, à présenter de très belles réalisations d'aménagement des abords de leur habitation à la Tournelle, et ils étaient nommés chaque année au concours des maisons et balcons fleuris de notre Ville.

Un grand merci à Michel et Marie Paule pour cette belle et grande contribution citoyenne.

L'année 2019 a été une année riche en évènements pour notre ville.

Il y a eu, tout d'abord, plusieurs mouvements de personnels qui ont conduit, du fait des délais administratifs de recrutement, à un surcroît de travail pour notre DGS, Dominique Veck, qui a assuré l'intérim à la fois de ma secrétaire, Brigitte Gaytté, chef du pôle accueil de la Mairie et intervenant également au niveau du CCAS, qui a fait valoir ses droits à la retraite.

Elle a été remplacée par Virginie Pierre à qui nous souhaitons une belle et longue carrière à Heillecourt. Virginie était en poste à la ville de Tomblaine.

Et Tomblaine, en contre-partie, a recruté en tant que DGS, notre chef de pôle financier Guillaume Chappez, qui a postulé et obtenu ce poste, ce qui constitue une réelle promotion dans sa carrière professionnelle.

Son successeur, Johan RUYER, arrivera lundi. Il occupait les fonctions de Directeur financier au CCAS de Metz.

Merci aux services financiers qui, avec Dominique, ont dû assurer cette transition.

Dominique me faisait remarquer que la Métropole est une grande famille...

C'est ainsi, que Rémi Mukenge, directeur de la Maison du Temps Libre, est parti pour Maxéville. Il a été remplacé, en interne, selon un engagement que nous avons pris d'essayer, chaque fois que faire se peut, de favoriser la promotion interne.

Et c'est ainsi, qu'en accord avec ma DGS, nous avons proposé cette mission, d'abord à l'essai, à Sébastien Habillon. De l'avis de tous aujourd'hui, associations, adjoints qui travaillent avec lui, ce choix s'est avéré positif et nous avons décidé de le maintenir dans cette fonction de façon pérenne. Nous lui souhaitons, pour les habitants et les élus de la ville, une bonne continuation et une bonne conduite de cette mission.

Enfin, notre Directeur des Services Techniques, Stéphane Guillaume, a postulé pour un poste similaire à Seichamps.

Et pendant le délai administratif de recrutement, c'est encore Dominique, accompagnée de Audrey Baltzer, adjointe au DST, et Eric Heintz qui ont suivi les dossiers des travaux de réfection de la toiture du COSEC et de la mise en place d'un monte-personne à la mairie dans le cadre de la poursuite du programme adaptation handicap.

Je n'oublie pas le suivi constant, à leur côtés, de Jean-Pierre Lagorge, mon premier adjoint. Merci Jean-Pierre pour tout ce travail accompli et ton investissement.

Un grand merci à Dominique Veck, et à ses collaborateurs qui n'ont ménagé ni leurs temps, ni leurs investissements personnels. Ils ont réussi, malgré tout, à tenir le cap, et aujourd'hui, je les remercie de tout ce travail réalisé et qui nous conduit tous vers une ambiance apaisée et constructive dans nos services.

Il a fallu gérer cette période de transition tout en veillant à ce que nos projets se réalisent au mieux.

Tout d'abord, ce fut la réhabilitation de l'étang du parc de l'Embanie. Ce projet, construit en collaboration avec plusieurs associations telles que flore 54, Floraine dont j'excuse l'absence de son Président François Vernier, la Ligue de protection des oiseaux, la fédération

départementale de pêche, le parc de sainte Croix est arrivé à son terme après un retard dans le timing consécutif aux arrêtés sécheresse qui, dans un premier temps nous interdisaient de vider les plans d'eau, et dans un second temps, a risqué de nous contraindre à retarder l'alimentation en eau de l'étang recreusé par interdiction de prélever l'eau dans les ruisseaux. Or, l'alimentation de cet étang provient du ruisseau du moulin. Heureusement, les services préfectoraux nous ont accordé une dérogation, ce qui a permis d'arriver au terme de cette réhabilitation. Pour ce qui est de la végétalisation des berges, suivant les conseils du président de Floraine, nous laisserons la nature s'en charger elle-même.

Le deuxième grand projet de cette année, est celui de la réhabilitation de cet établissement avec réfection de la toiture, changement des huisseries, et mise en place d'une isolation dans un souci d'économie d'énergie en luttant contre les déperditions de chaleurs.

Je tiens à remercier, pour leurs conseils, l'ALEC Nancy Grand territoire, dont je salue le Directeur Guillaume Lavier, et Madame RUTH, architecte du CAUE. Mais également la société BSSI qui a établi le cahier des charges selon nos directives.

Dans le domaine des équipements, nous avons doté notre beau parc de l'Embanie, de nouveaux agrès et d'une table de take ball. Nous avons également réhabilité l'aire de jeux près du manège à poneys avec installation d'un nouveau banc, à l'ombre, à la demande des parents et grands-parents des enfants utilisateurs.

Le terrain de basket du parc de l'Embanie a fait l'objet d'une « coloration artistique » dans le cadre d'un chantier jeune.

Nous souhaitons conserver à ce parc son état naturel qui fait la singularité de Heillecourt, un des plus grands parcs non fermé de la Métropole, au cœur de la ville, avec tous ses atouts réunis dans le domaine de l'écologie urbaine.

Un projet d'installation de bancs supplémentaires dans plusieurs secteurs de la ville, notamment dans le souci de permettre à nos aînés des périmètres de promenade plus importants, a pris du retard du fait que ceux-ci devaient être posés « en régie » et que nous avons eu quelques arrêts maladie, plus ou moins longs, au sein des services techniques nous obligeant, pour soulager le travail des présents, à compléter l'effectifs de nos services techniques par deux emplois sous contrat.

Pour nos aînés, hormis le développement du service de transports gratuits les jeudis pour leur permettre de garder leur autonomie et se rendre dans les centres commerciaux de voisinage, nous avons terminé la réhabilitation de toutes les cuisines du foyer résidence du Moulin et nous avons doté nos résidents, pour leur sécurité, de visiophones. Il en fut de même pour nos trois groupes scolaires.

Au sein des groupes scolaires, ces équipements de sécurité ont été complétés par la rehausse de clôtures d'enceinte pour éviter des intrusions indésirables. Il en fut de même au niveau de la maison de l'enfance.

Un audit du dispositif de sécurité, pour chacun des groupes scolaires, a été réalisé par un fonctionnaire de la police nationale et nous donne des orientations pour des réalisations futures complémentaires dans cette thématique.

Dans ce même domaine de la sécurité, c'est aussi l'installation d'une caméra de surveillance supplémentaire place de la République, à la demande des commerçants locaux dont l'un d'entre eux a été victime, à trois reprises, d'agression, la dernière à main armée.

D'autres aménagements en direction des installations sportives ou culturelles sont en cours ou à l'étude.

Ainsi, la salle Toussaint vient d'être équipée d'un système de ventilation permettant de pallier aux problèmes de condensation qui détériorait les tatamis récemment posés.

La toiture du COSEC a également été réhabilitée pour lutter contre des infiltrations récurrentes par temps de pluie.

Les réfections et mise aux normes des douches des tennis couverts sont lancées. Nous attendons un planning de réalisation en concertation avec le président du club.

Le remplacement de la porte du manège à poneys est également programmé.

Le suivi du dossier Ecole de musique, dont le bâtiment a été reconnu comme affecté par l'état de catastrophe naturelle sécheresse, est régulier, et deux expertises, dont une financée par la ville, ont conclu à l'absence de danger pour la fréquentation de ce bâtiment par les élèves et leurs professeurs. Il convient, néanmoins, d'étudier l'avenir de ce bâtiment.

Sur le plan des animations, je n'oublie pas les foulées de l'embanie, manifestation qui a pris la suite de la Corrida de l'Est Républicain, dans un cadre plus local, et qui a pu heureusement se dérouler cette année, avec l'investissement de plus de 80 bénévoles lors de cette journée. Je les remercie pour cette participation renouvelée chaque année.

Il y a aussi la traditionnelle fête de la Saint Nicolas en association avec les commerçants de la place de la République, le repas convivial au foyer résidence en présence du Saint, le repas de l'ARPA sur la même thématique avec un menu apprécié et une animation de qualité.

Je reviendrai un peu plus loin, dans mes propos, sur le char et sa réalisation.

Je n'oublie pas, non plus, le traditionnel repas des anciens qui nous conduit à organiser deux repas, cette salle n'étant pas en capacité d'accueillir, en une seule manifestation, tous les anciens de plus de 69 ans de notre ville qui répondent à notre invitation.

Il y a aussi le traditionnel buffet campagnard du dernier dimanche de janvier auquel nous convions, dans une ambiance conviviale et de rencontre inter quartier, tous les habitants de la ville.

Enfin, je n'oublie pas le nouveau réseau de transports en commun. Il a nécessité beaucoup d'échanges et d'adaptations par rapport au projet initial. Son attractivité et donc sa fréquentation, dont on ne peut souhaiter que l'augmentation pour des raisons évidentes d'écologie urbaine et de protection de l'air, est avant tout liée à sa performance et celle-ci à une fréquence de passage plus importante, de 40 à 30 minutes, une desserte de pôles importants, qu'ils s'agissent des écoles, collèges, pôles médicaux, commerces..., une durée de trajet acceptable et plus rapide qu'avec des véhicules individuels.

Je sais que certains regrettent que notre terminus ne soit plus la place de la République et la gare SNCF.

N'oublions pas, cependant, que lors du passage de la ligne 131 en ligne 12, à l'époque, beaucoup ont protesté contre le fait de ne plus pouvoir aller rue Saint Dizier et au point central.

Heillecourt, c'est une ville qui, au fil du temps, a su s'organiser autour de ce grand espace vert central du parc de l'Embanie, et des jardins municipaux.

Mais c'est avant tout une ville qui vit au quotidien grâce à votre participation, à vous tous, à votre investissement au sein des associations, des clubs sportifs et ce soir, je vous renouvelle, au nom du personnel territorial et des élus, toute notre gratitude pour ce que vous apportez en animation et qui complète harmonieusement notre qualité environnementale et fait de nous une ville attractive.

Mais, dans une vie, il n'y a pas que des moments de quiétude. Il y a aussi quelques turbulences difficiles à affronter, notamment lorsqu'elles ne sont pas justifiées.

Ce soir, il me paraît indispensable de revenir quelques instants sur le dossier de l'antenne de téléphonie mobile, ne serait-ce que pour vous rassurer, comme c'est mon devoir de Maire, et essayer de faire disparaître une psychose créée au sein de la population quant au danger de cette antenne, et qui n'a aucune raison d'être.

Cette antenne, dont l'implantation est prévue en parc d'activités EST, à 200 m au moins de toute habitation, plus de 350 m du groupe scolaire, ne représente aucun danger sanitaire selon l'avis des experts et tel qu'exposé aux représentants des parents d'élèves de Victor Hugo, qui, avant toute concertation ont cru devoir faire signer une pétition.

J'avais invité à cette réunion avec les représentants des parents d'élèves de Victor Hugo, Monsieur Laurent Subileau, responsable du service territorial de veille et sécurité sanitaire et environnementale au sein de l'ARS, Monsieur Manu Donati, ingénieur chercheur à l'INRS dans le domaine des ondes électromagnétiques, Monsieur Eric Sand, directeur de la DSIT au sein de la Métropole qui contrôle le respect de la charte métropolitaine signée avec les opérateurs de téléphonie mobile et valide les implantations d'antennes sur le territoire métropolitain.

Tous ont réaffirmé qu'en l'état actuel de nos connaissances, après plus de trente études scientifiquement contrôlées depuis 1990, rien ne permet, dans le respect des normes imposées par la loi en vigueur, d'évoquer un risque sanitaire.

D'ailleurs, le Conseil d'état, en 2015, a refusé aux Maires le droit d'invoquer le principe de précaution pour s'opposer à de telles implantations.

La source principale des ondes potentiellement nocives, nous la portons sur nous. Ce sont les téléphones portables et leur utilisation abusive.

Et le paradoxe, c'est que plus un téléphone portable est loin d'une antenne relai, plus sa puissance d'émission pour la capter est augmentée.

D'ailleurs, Anne Hidalgo, Maire de Paris, et son conseil municipal, pour réduire la nocivité potentielle des téléphones portables, ont demandé, pour Paris, une augmentation du nombre des antennes relais, en mars 2017.

Enfin, et la santé de nos enfants nous interpelle tous, arrêtons de les doter de plus en plus jeunes de ces ustensiles. En 2017, la moyenne d'âge pour acquérir un premier téléphone portable était de 13 ans. En 2019, elle est de 10 ans. Attention à cette dérive et cette dépendance qui se crée chez les jeunes, en pleine croissance, y compris cérébrale.

Une étude, annoncée sur les ondes la semaine dernière, montre que les adolescents passent, en moyenne, 3 heures par jour sur leurs téléphones portables ou leurs tablettes. Cela devient une véritable addiction.

Dans le dernier bulletin municipal, vous avez pu avoir également l'avis du directeur régional des fréquences qui contrôle ces installations d'antennes relais. Il est conforme à ce que les autres intervenants spécialisés précédemment cités ont affirmé.

Pour compléter ces propos et rassurer nombre de nos concitoyens, j'ai demandé à ce que la Métropole organise, en temps et en lieu, une réunion publique d'information sur cette thématique de la téléphonie mobile et des antennes relais, car, n'oublions pas que nous sommes à l'aube de l'arrivée de la 5G.

Cette avancée technologique, dont chacun voudra bénéficier à n'en pas douter, nécessitera l'implantation d'autres antennes, inévitablement, car le procédé technologique sera différent.

Il est important que le niveau d'information de chacun dans ce domaine soit atteint auparavant.

Pour vivre bien, dans le calme et la sérénité, il est important de parler vrai et d'accorder sa confiance à ceux dont c'est la profession. C'est mon cas, car je n'ai pas la prétention de tout savoir dans ce domaine, même si, depuis plusieurs mois, je m'informe régulièrement et j'invite les personnes inquiètes à faire de même sans se contenter des informations tronquées, non scientifiques, distribuées.

L'environnement et l'écologie sont des thématiques très présentes aujourd'hui dans notre vie quotidienne, souvent abordés par notre jeunesse.

Cette année, Heillecourt a été le lieu de deux manifestations importantes :

Le second séminaire métropolitain des conseils municipaux des enfants qui a connu un très grand succès, comme l'an passé, sur ce thème de l'environnement. Les enfants ont pu partager les actions qu'ils mènent dans chacune de leur villes et elles sont nombreuses, variées, innovantes, et source de réflexion pour tous.

Nous avons même accueilli, à leur demande, une délégation de la ville de Dombasle.

Je remercie toutes celles et ceux qui ont contribué, dans chaque ville, à la réussite de cette manifestation, nos élus et fonctionnaires territoriaux, sans oublier nos services techniques.

Le 04 juin, dans cette même salle, s'est déroulé le séminaire métropolitain de co-construction Biodiversité. Il a réuni une centaine de personnes concernées, élus, fonctionnaires, représentants d'association de défense de l'environnement ou de promotion de la biodiversité. Il a permis de partager une vision commune des actions menées et du rôle de chacun (département, Métropole, communes, collectifs et associations), d'identifier les actions existantes en cours et à venir, et à mettre en œuvre sur le territoire, de prioriser ces actions selon le rôle de chacun, et de développer une dynamique entre les partenaires.

Un premier résultat est sorti de ce séminaire par la mise en place, dernièrement, à la Métropole, d'un club urbanisme et écologie qui regroupe toutes les collectivités de la Métropole.

Etre pourvue cette année, apporte une action de grande utilité dans ce domaine de la protection des biens.

Nous étendrons la vidéo protection, en 2019, place de la République pour assurer, comme c'est le cas place de la fontaine, davantage de sécurité pour nos commerces locaux.

Enfin, comme chaque année, j'associe à mes vœux et à mes remerciements, nos VSA, et à notre police municipale qui s'investit particulièrement dans cette action.

Je ne peux en dissocier nos sauveteurs volontaires de proximité qui eux veillent sur la santé de leurs voisins. Merci à eux également.

Avant de terminer mon propos, je voudrais revenir sur la fête de la Saint Nicolas, comme je vous l'avais mentionné précédemment.

A l'occasion de cette cérémonie officielle, je tiens à mettre à l'honneur et remercier, et elle ne le sait pas, une personne sans qui la qualité des réalisations de nos chars ne serait pas et ce, depuis 20 ans, et tous ceux qui l'accompagnent. Je voudrais demander à Monique Jacques de bien vouloir me rejoindre ainsi que les bénévoles du char de la saint Nicolas présents ce soir.

Monique, depuis ton enfance tu vis à Heillecourt et tu n'aurais pas su vivre autrement qu'en t'investissant dans la vie de ta commune à la suite de ton grand père, Gustave Lemaire, maire de Heillecourt. Cette année, tu as réalisé ton vingtième char de la St Nicolas avec ton équipe dont certains t'accompagnent depuis le début. Pour tout cela, pour ton action également en tant que Présidente de Loisirs et rencontres pendant plusieurs années, au nom de la municipalité de Heillecourt, je te remets la médaille de la ville de Heillecourt.

Je voudrais conclure mes propos en vous renouvelant à tous mes remerciements car si notre qualité de vie est ce qu'elle est dans notre ville de Heillecourt, tous, à votre niveau, y contribuez.

Les élus de Heillecourt et le personnel territorial se joignent à moi pour vous souhaiter une belle année 2020 avec un souci constant de respect et d'équité entre nous et une bonne santé pour vous tous.